



## COMPTE RENDU DE MISSION NOVEMBRE 2012

Cette année, deux de nos membres actifs Nicole et Jo Dalla-valle, se sont rendus à l'orphelinat orphan's home, à l'occasion d'un voyage solidaire organisé par la CMCAS, partenaire de notre association. Une journée entière a été consacrée à la visite de l'orphelinat.

Les membres du groupe voyageant avec la CMCAS, ont accepté de prendre dans leurs bagages les ordinateurs portables donnés par le groupe « la poste » de Paris permettant ainsi de renouveler la salle informatique de notre école. Ont été acheminés également, une grande quantité de matériel scolaire donné par le groupe CMCAS, des habits pour les enfants, le courrier de certains parrains, des médicaments, des produits sanitaires (brosses à dent, dentifrices, serviettes).

Sur place Jo et Nicole ont pu faire les photos des filleuls, lister les enfants. Certains enfants ont quitté l'orphelinat, il s'agit de Durga, Bikash, Kusal et son frère Kanchan. Certains parents s'étant convertis à la religion catholique, ils voulaient que leurs enfants soient inscrits dans une école catholique. De nouveaux enfants ont été acceptés à l'orphelinat dont un frère et une sœur qui vivaient dans un bidonville sur les rives de la rivière entre Patan et Katmandou avec leurs parents. Les familles ont été expulsées par décision gouvernementale et les enfants abandonnés sous un arbre..... Au total nous avons 6 nouvelles entrées. Les enfants placés sont quasiment tous non orphelins, mais placés par leurs familles trop pauvres, en situation précaire, pour s'en occuper.

De l'artisanat a été acheté, pour regonfler notre stock en vue du marché de Noël et de différentes ventes prévues.

Sur demande de Mme Rai, nous leur avons financé un rice cooker grand format.

Tous les enfants vont bien, et changent au fil des années, il est parfois difficile de les reconnaître. Les grands poursuivent leurs études. Monica grâce à ses parrains va pouvoir suivre un cycle d'étude de français à l'alliance française, Sanjive continue ses études de web master grâce à sa marraine. Binita veut toujours devenir coiffeuse.

Le bâtiment des garçons est en bon état, par contre chez les filles c'est une autre histoire. Elles sont trop nombreuses dans des chambres situées dans l'ancien bâtiment. Les chambres sont vétustes, avec très peu de confort. Les panneaux solaires installés en avril 2012 sont en état de marche et précieux pour la vie de l'orphelinat.

Je profite de ce rapport pour vous mettre au courant des nouvelles lois concernant les orphelinats privés. Orphan's home a été contrôlé il y a quelques mois par des agents du ministère des enfants et de la famille, et il leur a été dit que l'établissement des filles et des garçons n'étaient pas conforme. En effet désormais, pour être reconnu et surtout maintenu « orphelinat » il faut :

-un enseignant à plein temps pour 10 enfants , une didi pour 10 enfants ( salaire : 60 euros par didi),un manager à plein temps, un surveillant à plein temps , un psychologue à plein temps ( salaire 50 euros par mois), une infirmière à plein temps ( salaire 70 euros par mois) un assistant social à plein temps , un minimum de 30sq/ft par enfant( métrage des chambres) , le placement d'enfant non orphelin est refusé.

Donc concernant le bâtiment des garçons il y a surtout un problème de personnel à recruter et à payer bien sûr .Pour le bâtiment des filles il faut augmenter le nombre de chambres et régler aussi le problème du manque de personnel.

Quid de ces nouvelles lois ? Seront-elles vraiment appliquées alors que le gouvernement légalement est lui-même inexistant ?.Je pense qu'il faut se laisser le temps, voir évoluer la situation politique et s'adapter. Il n'empêche que cela soulève de toute manière le problème du logement des filles qui doit être amélioré rapidement.

Dernière chose, grâce aux dons récoltés tout au long de l'année, en janvier 2013, nous allons pouvoir aider au remboursement total de la construction du bâtiment des garçons, qui trainait depuis trois ans et qui entamait largement le budget de l'orphelinat. Ainsi la menace de saisie du bâtiment, par la banque, pour défaut de remboursement est définitivement écartée. Un grand ouf de soulagement et un grand merci à tous les donateurs.

Merci de votre attention.

Carol Bayard .